

MAROC

Au Sahara occidental

Au plan militaire au Sahara occidental, l'armée dispose de près de 150 000 hommes. Les responsables affirment que les Murs ont bloqué l'initiative militaire de l'armée populaire de libération sahraouie forte de 15 000 hommes et bénéficiant essentiellement du soutien de l'Algérie depuis la défection de la Libye. A ces affirmations marocaines, les dirigeants sahraouis répliquent que leur objectif n'a jamais été de défaire l'armée marocaine, mais de lui porter suffisamment de coups pour créer une situation insoutenable. "Nous menons une guerre d'usure, et nous sommes déterminés à la poursuivre sur des générations si nécessaire pour imposer nos droits", a déclaré un responsable sahraoui. Les combattants du front Polisario harcèlent ainsi régulièrement les positions marocaines sur les Murs de défense, même s'il n'y a pas eu d'opérations de grande envergure depuis longtemps. Pour les combattants sahraouis, l'objectif est aussi de miner le moral des troupes marocaines.



Sur le Mur, au Sahara occidental, guetteur des FAR et radar RASIT LMT (France) de détection terrestre de portée 15 km sur piéton, 15 à 25 km sur avion léger ou hélicoptère, 30 km sur véhicule

● M. Ahmed Fizazi, wali du Grand Casablanca et gouverneur de la préfecture de Casablanca-Anfa a reçu M. Raphaël Marti Narbona, commandant du navire-école Juan Sebastian D'El Cano, de la marine royale espagnole.

Ce navire-école a fait escale à Casablanca du 13 au 16 février. L'équipage de bâtiment se compose de 20 officiers, 27 officiers-mariniers et 200 hommes d'équipage.

● La princesse Lalla Asmaa a reçu au siège des services des oeuvres sociales des FAR à Rabat le général Abdelaziz Bennani, commandant de la zone sud, à qui elle a remis un premier lot de bus qui seront mis à la disposition des soldats en service dans la zone sud en vue de faciliter leurs déplacements, lors des permissions. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de l'inspecteur général des FAR, le général Driss Benaissa, du secrétaire général de l'administration de la Défense nationale, le général Mohamed Achehbar, et du commandant de la gendarmerie royale, le général Housni Benslimane.

Ces bus prendront leur départ à partir des villes de Smara et d'El Ayoun vers Agadir, puis Marrakech. Ce premier lot comprend cinq bus et sera renforcé par un second lot qui portera le nombre total des bus à vingt-quatre.

● Le 17 février, sept marins ont péri noyés et un autre a été porté disparu dans le naufrage d'un cargo chypriote qui a coulé le soir au large de la côte atlantique, près d'El Jadida, à quelque 100 km au Sud de Casablanca à la suite d'une violente tempête. Douze autres membres de l'équipage ont pu être secourus par la gendarmerie royale. Battant pavillon chypriote, le Nemos venait du Cameroun et se dirigeait vers l'Espagne lorsqu'il fut pris dans une tempête marquée par de forts vents et des creux de 5 mètres, à un mille de la côte, entre les villes côtières d'El Jadida et Azemmour, à 80 km au Sud-Ouest de Casablanca.

● Sous le patronage du roi, chef suprême et chef d'état-major général des forces armées royales, le Maroc devait abriter à Marrakech du 23 au 28 mars le 26^{ème} congrès international de médecine et de pharmacie militaires qui de-

céramonie au cours de laquelle le souverain a baptisé cinq promotions des écoles et académies militaires et de l'école des cadres du royaume, qui ont prêté serment à cette occasion.

● Le 7 mars le roi Hassan II a demandé aux pays arabes de se dresser contre l'Iran en appliquant le pacte de défense commune prévu dans la charte de la Ligue arabe. Le souverain a estimé au cours d'une conférence de presse donnée à Marrakech que la guerre irako-iranienne "n'est pas une guerre normale, mais une guerre idéologique". "Le droit, la logique et la réalité imposent donc à tous les pays arabes, quels que soient leurs régimes et leur importance, d'appliquer à la lettre le pacte de défense commune", a-t-il déclaré. Il a ajouté que "si les Arabes étaient logiques avec eux-mêmes et s'ils respectaient leurs engagements tout en étant à la hauteur de leurs responsabilités, ils n'hésiteraient pas à appliquer ce pacte" aux côtés de l'Irak, pays membre de la Ligue arabe.

● Les forces royales air devaient organiser les 22 et 23 mars 1986, un concours pour le recrutement d'élèves sous-officiers spécialistes masculins et féminins pour être formés dans les branches suivantes : équipement électronique, radio, radar, bâtiments, mécanicien d'avion, sécurité, technique générale, armement, photo, santé, contrôle et surveillance de la circulation aérienne, météorologie, traitement de l'information, secrétariat, gestion, etc...

RASD

Activités militaires

Cinquante-six soldats marocains ont été tués et plusieurs dizaines d'autres blessés au cours de deux attaques menées par les combattants du front Polisario contre les troupes marocaines au Sahara occidental, a affirmé un communiqué sahraoui publié à Alger et résumé par l'AFP. Lancée le 25 février, en hommage au 10^{ème} anniversaire de l'Etat sahraoui, l'une de ces attaques a fait 30 morts et autant de blessés parmi les soldats du 8^{ème} régiment des forces armées marocaines, dans la localité de Sochat. L'autre opération a eu lieu le 22 février dans la région de Smara, où, selon le communiqué, 26 soldats marocains ont été tués. Les deux engagements ont également permis l'incendie de plusieurs dépôts de munitions et de carburant, la destruction de 3 mitrailleuses, de 2 mortiers et de 4 Land Rover, ainsi que la récupération d'une mitrailleuse, d'un LRAC et de 7 fusils FAL.

● Le 8 février, 24 soldats marocains ont été tués et autant ont été blessés lors d'une série d'attaques lancées par les combattants du front Polisario contre les troupes marocaines au Sahara occidental, a affirmé un communiqué sahraoui diffusé à Alger et résumé par l'AFP. Selon ce texte, les combattants sahraouis ont également détruit ou récupéré une importante quantité d'armes durant ces opérations qui avaient pour cible plusieurs positions militaires le long du Mur de

défense marocain dans la région d'Amgala.

● Le front Polisario a célébré le 10^{ème} anniversaire de la RASD, en organisant au Sud de Tindouf (Algérie), dans un camp de réfugiés, un imposant défilé militaire et en réaffirmant sa volonté de faire la paix avec le Maroc.

M. Abdelaziz, son président, a fait état, à cette occasion de la visite d'un "groupe d'officiers sud-africains dans les territoires occupés de la RASD pour inspecter le fonctionnement de l'armement livré par l'Afrique du Sud au régime de Rabat". "La stratégie des Murs n'est qu'une vaine tentative par laquelle certaines puissances extra-africaines pensaient sauver le Maroc" grâce à "la technologie et au savoir-faire des experts français et américains qui encadrent l'armée marocaine et forment le noyau essentiel de son état-major", a-t-il ajouté.

Le défilé présenté le 27 février est l'un des plus importants organisés par le front Polisario depuis le début de la guerre au Sahara occidental, il y a dix ans. La parade a duré deux heures et demie, avec la participation de près de 3 500 hommes et 1 500 femmes en armes, et l'exposition d'un important matériel militaire. En plus de pièces d'artillerie de différents calibres et de matériel monté sur Land Rover, qui constituent l'armement de base de l'armée sahraouie, des véhicules blindés BRDM et BTR de marque soviétique, ainsi que des Cascavel brésiliens, figuraient au défilé.



Combattants du Polisario défilant à bord d'un VLRA 4 x 4 Acmat de fabrication française

● Le front Polisario a annoncé avoir attaqué et occupé, le 3 mars à l'aube, une position sur le Mur de défense marocain, près de Ben Amara, au Sahara occidental. Dans un communiqué diffusé à Alger, le Polisario a précisé que 20 soldats marocains avaient été tués, 12 autres blessés et une quantité importante de matériel militaire récupérée ou détruite lors de cette attaque qui a duré quarante minutes.

ALGERIE

Le plan quinquennal et la Défense

S'inspirant des principes de la charte nationale qui confèrent à l'armée nationale populaire la noble tâche de défendre l'intégrité du territoire, l'intangibilité des frontières, la révolution socialiste et la participation à l'édification d'une société nouvelle visant

la promotion de l'homme, consciente des aspects multi-formes de la menace née des prises de positions de l'Algérie sur la scène internationale en faveur du droit des peuples à la promotion économique, sociale et à l'indépendance sous toutes ses formes, considérant l'expérience originale du développement économique et social de l'Algérie, l'armée nationale populaire se doit de garantir l'option choisie par une capacité de défense adaptée. En application des recommandations du Vème Congrès du Parti du front de libération nationale, la préparation du plan quinquennal 1985-1989 a été abordée sous le signe de l'austérité et de la rigueur. Parmi les actions du second plan quinquennal, on peut citer, notamment, la consolidation des capacités de défense et de soutien, le renforcement et l'élargissement des infrastructures, la formation des personnels, et le développement des capacités de fabrication, de rénovation et de maintenance des matériels.

● M. Boualem Benhamouda, membre du bureau politique du FLN, a cédé le ministère des Finances à M. Abdelaziz Khelif, ancien ministre du Commerce, pour être placé à la tête de l'Institut national des études stratégiques globales (INESG).

● Le 5 mars, le général Mostefa Benloucif, chef d'état-major de l'armée, a reçu une **délégation militaire libyenne**, conduite par le colonel Fredj Souleiman Attayeb, chef d'état-major de l'armée de terre. Au cours de l'entretien qui s'est déroulé au ministère de la Défense, en présence des hauts responsables de l'état-major, les deux parties ont passé en revue les questions d'intérêt commun.

Nouveau gouvernement

Voici la liste du nouveau gouvernement formé le 12 février : président de la République, ministre de la Défense : Chadli Bendjedid, Premier ministre : Abdelhamid Brahimi, ministre d'Etat auprès de la présidence de la République : Mohamed Benahmed Abdelghani, ministre des Affaires étrangères : Ahmed Taleb Ibrahim, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales : M'hamed Hadj Yala, ministre des Finances : Abdelaziz Khelif, ministre de la Justice : Boualem Baki, ministre de l'Agriculture et de la Pêche : Kasdi Merbah, ministre de l'Information : Bachir Rouis, ministre des Postes et Télécommunications : Mostefa Benzaza, ministre des Transports : Rachid Benyelles ; ministre de l'Energie et des Industries chimiques et pétrochimiques : Belkacem Nabi, ministre de l'Industrie lourde : Salim Saadi, ministre des Industries légères : Zitouni Messaoudi, ministre de l'Hydraulique, de l'Environnement et des Forêts : Mohamed Rouighi, ministre du Commerce : Mostefa Benammar, ministre de l'Education nationale : Mohamed Cherif Kharroubi, ministre de l'Enseignement supérieur : Rafik Abdelhak Brerhi, ministre de la Formation professionnelle et du Travail : Boubaker Belkaid, ministre de la Jeunesse et des Sports : Kamel Bouchama, ministre de la Santé publique : Djamel Eddine Houhou, ministre de la Protection sociale : Mohamed Nabi,

ministre des Moudjahidin (anciens combattants) : Mohamed Djeghaba, ministre des Travaux publics : Ahmed Benfreha, ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et de la Construction : Abdelmalek Nourani, ministre des Affaires religieuses : Abderrahmane Chibane, ministre de la Culture et du Tourisme : Boualem Bessaieh, ministre de la Planification : Ali Oubouzar, vice-ministre de la Défense, inspecteur général de l'armée : général-major Abdellah Belhouchet, vice-ministre chargé de l'Enseignement secondaire et technique : Mme Leila Ettayeb, vice-ministre chargé de la Coopération : Noureddine Harbi, vice-ministre chargé des Industries mécaniques, électriques et électroniques : Mohamed Mazouni, vice-ministre chargé des Matériaux de construction : Mohamed Areski Isli, vice-ministre chargé de l'Environnement et des Forêts : Aissa Abdellaoui, vice-ministre chargé des Sports : Mohamed Salah Mentouri, vice-ministre chargé des Industries chimiques et pétrochimiques : Haoucine Hadj, vice-ministre chargé du Tourisme : Zine Eddine Sekfali, secrétaire général du gouvernement : Mouloud Hamrouche.

● Voici la liste du gouvernement à l'issue du **nouveau remaniement** décidé le 18 février par le président Chadli Bendjedid : président de la République, ministre de la Défense : Chadli Bendjedid, Premier ministre : Abdelhamid Brahimi, ministre d'Etat auprès de la présidence de la République : Mohamed Benahmed Abdelghani, ministre des Affaires étrangères : Ahmed Taleb Ibrahim, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales : M'hamed Hadj Yala, ministre des Finances : Abdelaziz Khelif, ministre de la Justice : Mohamed Cherif Kharroubi, ministre de l'Agriculture et de la Pêche : Kasdi Merbah, ministre de l'Information : Bachir Rouis, ministre des Postes et Télécommunications : Mostefa Benzaza, ministre des Transports : Rachid Benyelles, ministre de l'Energie et des Industries chimiques et pétrochimiques : Belkacem Nabi, ministre de l'Industrie lourde : Faycal Boudraa, ministre des Industries légères : Zitouni Messaoudi, ministre de l'Hydraulique, de l'Environnement et des Forêts : Mohamed Rouighi, ministre du Commerce : Mostefa Benammar, ministre de l'Education nationale : Z'Hor Ounissi, ministre de l'Enseignement supérieur : Rafik Abdelhak Brerhi, ministre de la Formation professionnelle et du Travail : Boubaker Belkaid, ministre de la Jeunesse et des Sports : Kamel Bouchama, ministre de la santé publique : Djamel Eddine Houhou, ministre de la Protection sociale : Mohamed Nabi, ministre des Moudjahidin : Mohamed Djeghaba, ministre des Travaux publics : Ahmed Benfreha, ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et de la Construction : Abdelmalek Nourani, ministre des Affaires religieuses : Boualem Baki, ministre de la Culture et du Tourisme : Boualem Bessaieh, ministre de la Planification : Ali Oubouzar, vice-ministre de la Défense, inspecteur général de l'armée : général-major Abdellah Belhouchet,

vice-ministre auprès du ministre des Affaires étrangères chargé de la Coopération : Mohamed Aberkane, vice-ministre auprès du ministre de l'Agriculture et de la Pêche, chargé de la Pêche : Mohamed Mazouni, vice-ministre auprès du ministre de la Culture et du Tourisme, chargé du Tourisme : Mohamed Salah Mentouri, vice-ministre auprès du ministre de l'Energie et des Industries chimiques et pétrochimiques, chargé des Industries chimiques et pétrochimique : Yacine Fergani, vice-ministre auprès du ministre de l'Education nationale, chargé de l'Enseignement secondaire et technique : Mme Leila Ettayeb, vice-ministre auprès du ministre de l'Hydraulique, de l'Environnement et des Forêts : Aissa Abdellaoui, secrétaire général du gouvernement : Mohamed Salah Mohammedi.

TUNISIE

Lancement d'une vedette

Nouveau-né de la Socomena construit pour le compte de la douane, premier d'une série de dix, la vedette Assad Ibn-Fourat a une vitesse de 28 noeuds. Elle a été lancée le 25 février 1986. Elle est armée d'une mitrailleuse et de canons à double fût à l'arrière. L'assistance coréenne dans ce projet a été une véritable opération de transfert de technologie.

● Le sous marins français Saphir accompagné du Georges Leygues, a fait escale à Tunis début février.



Corvette française ASM Georges Leygues

Visite du commandant de la 6^{ème} Flotte américaine

Le 20 février, le vice-amiral américain Frank Kelso, commandant de la sixième flotte en Méditerranée, a visité la base de Bizerte au deuxième jour de sa **visite d'amitié**. Il devait être reçu le 121 par le président Habib Bourguiba.

L'amiral, arrivé à Tunis à bord du navire-amiral de la sixième flotte le 19 à l'issue de manoeuvres navales américaines au large de la Libye, a affirmé à Bizerte : "L'amitié tuniso-américaine demeurera un exemple de la coopération entre peuples civilisés".

● M. Slaheddine Baly, a présidé la **séance d'ouverture** d'un stage organisé par l'Institut de défense nationale à l'intention des étudiants du cycle supérieur de l'ENA (école nationale d'administration) sur le thème : Le concept intégré et complémentaire de la défense nationale et de la sécurité.

● La division logistique de l'armée de l'air se propose de lancer un **appel d'offres** pour l'acquisition de bancs d'essais hydrauliques pour avions.

● Au ministère de la Défense nationale, la direction des matériels roulants et des essences se propose de faire l'**acquisition** de machines-outils et de diverses matières premières ainsi que de sept camions-bennes.

● M. Slaheddine Baly, ministre de la Défense nationale, a reçu le vice-amiral Frank B. Kelso, commandant de la sixième flotte américaine qui effectuait une visite d'amitié à bord du bâtiment de commandement USS Coronado.

● 360 jeunes supporters d'un club de football de Tunis ont été appréhendés pour s'être conduits en **horde sauvage** à leur retour de Sfax à Tunis le 23 février, blessant huit personnes et endommageant par jets de pierres plus de 40 véhicules, dont 4 voitures de police. Ces jeunes gens étaient des réfractaires au service militaire et ont été enrôlés immédiatement dans l'armée, selon la presse qui a précisé que ces supporters fous avaient chargé de projectiles de toute sorte les 40 cars qui devaient les reconduire de Sfax à Tunis (250 km). La folle équipée a été arrêtée par un barrage de police dans une opération dirigée par le ministre de la Sûreté nationale en personne, M. Zine El Abidine Ben Ali, à l'entrée de l'autoroute de Hamamet à Tunis. La horde sauvage, dont l'équipe, le Club africain de Tunis, venait de battre le Sfax Railways Sports en huitième de finale de la coupe de Tunisie, s'est également livrée à des actions de "hooliganisme made in Tunisia", selon les quotidiens. Les jeunes supporters ont aussi dévasté des boucheries sur leur passage sur la route Sfax-Tunis, en volant des gigots ou des carcasses de moutons.

La presse a appelé les dirigeants sportifs à prendre leurs responsabilités, précisant qu'un juge et son épouse, ainsi que deux officiers de police et quatre agents, avaient été blessés par des jets de pierres.

● Un **gigantesque incendie** a ravagé un bateau de marchandises battant pavillon espagnol, le Moncho Reboledo Ego, réfugié à cause du mauvais temps dans la rade de Bizerte. Il a fallu l'intervention massive durant 24 heures de la garde nationale et de la marine nationale, ainsi que l'appui des remorqueurs du port, pour maîtriser le feu qui s'est propagé à l'ensemble du bateau.

● M. Slaheddine Baly est venu à Ankara pour une **visite officielle** en Turquie sur invitation de M. Zeki Yavuzturk, ministre turc de la Défense nationale. M. Baly et la délégation qui l'accompagnait ont été accueillis à l'aéroport d'Esenboga par M. Zeki Yavuzturk et par plusieurs officiers supérieurs de l'armée turque ainsi que par M. Othman Laouani, ambassadeur de Tunisie à Ankara et les membres de l'ambassade de Tunisie.

● Le ministère de la Défense nationale, direction du service national, se propose de lancer un **appel d'offres** pour l'acquisition de matériaux de construction, produits de carrière et bois.